



SNUI à la DGI - SUD Trésor à la DGCP
Fédération des syndicats unitaires
du ministère de l'économie des finances et de l'industrie

Vendée

02.51.49.54.07 ou 06.30.93.90.48
02.51.24.83.83 ou 06.76.82.04.79

mail :

denis.turbet-delof@dgi.finances.gouv.fr
francine.besnard@cp.finances.gouv.fr

La Roche sur Yon le 21 juin 2007

Déclaration liminaire du CHSDI du 21 juin 2007

Les contours de notre nouvelle administration semblent désormais se préciser. Le MINEFI n'est plus, nous sommes désormais dépendant les uns et les autres de deux voire trois ministères différents.

Sans doute faudra t'il attendre encore quelques temps pour savoir de quelle manière le pouvoir envisage l'organisation interne de ces nouveaux périmètres.

Quelles instances paritaires ?

Quels espaces de dialogue social,

Quels interlocuteurs ?

Allons nous conserver une seule structure paritaire ministérielle ? Et par voie de conséquence nos instances départementales vont - elles s'adapter à cette nouvelle donne ?

Pour l'heure, nous sommes confrontés à une nouvelle équipe qui a pour feuille de route les engagements présidentiels qui traitent les fonctionnaires et la fonction publique comme la variable d'ajustement d'un budget basé sous le signe de la rigueur.

La FDSU est en désaccord total avec cette façon de voir.

S'il est vrai que l'administration fiscale et foncière à su se moderniser, s'adapter, il lui reste encore beaucoup à faire pour accomplir correctement l'ensemble de ses missions et tout particulièrement assurer la nécessaire justice fiscale qui permet de garantir la justice sociale.

Nous avons bien noté que telles n'étaient pas les préoccupations de l'équipe gouvernementale en place ni celle de notre nouveau président.

Nous avons bien compris que les orientations en matière fiscale seraient avant tout de privilégier les entreprises et les hauts revenus. L'adoption programmée de quelques mesures fiscales symboliques comme le bouclier à 50% en sont l'illustration outrancière.

Une question à terme risque de se poser : jusqu'où doit aller l'obéissance aveugle des agents de l'Etat lorsque les missions qui leur sont confiées sont en totale opposition avec les valeurs qu'ils défendent ?

Nous avons vécu ces derniers temps au Minefi des moments de tension qui ont entravé quelque peu les périodes dites de dialogue social. Les réformes incessantes, les restructurations ont particulièrement désorienté l'ensemble des agents du ministère. Leurs efforts particuliers liés à une forte conscience professionnelle ont permis que malgré ces chamboulements, le Minefi est resté une administration efficace.

Pour autant tous ces efforts fournis par le personnel ne se sont toujours pas traduits de façon concrète en terme de reconnaissance.

Une politique salariale au point mort, des plans de qualifications peu de chagrin, des reconnaissances indemnitaires sans ambitions.

Rien qui soit à la hauteur des efforts accomplis. Cette situation ne peut que générer résignation, écœurement, voir colère.

Que dire des conditions de travail ?

La multiplication des réformes en cour ou à venir, est source de vie au travail difficile. Au-delà du sentiment palpable d'un manque de repères évident, les agents souffrent aussi d'une pression maligne générée par un management inapproprié et mal maîtrisé.

Stress et souffrance au travail sont désormais une réalité reconnue par les acteurs de santé attachés au Minefi. A tel point que désormais la note d'orientation du CHSM tire le signal d'alarme sur ce point et préconise de nouvelles façons d'agir dans le cadre de réformes et restructurations à venir.

En Vendée nous sommes directement concernés.

Au delà de la dimension managériale mal maîtrisée et infantilissante choisit par les responsables administratifs de ce département, nous sommes confrontés à un malaise réel de l'ensemble des personnels d'exécution.

La multiplication des restructurations, l'accroissement des tâches ne vient pas modérer cette situation.

Plus encore les projets retenus de mise en place d'hôtel des finances sur au moins deux sites doivent nous interroger sur la façon dont ces projets sont menés.

Si le fond a été acté en 2005 par des instances paritaires au moment où le SDOS était présenté, il est nécessaire de préciser ici que les représentants du personnel n'ont pas donné leur accord sur la philosophie de la réforme, opposés qu'ils sont à la volonté de voir à terme fusionner deux principales administrations du ministère.

Pour la FDSU les choses en ce domaine sont assez claires ; autant nous sommes d'accord pour que nos deux services soit géographiquement proches là où c'est possible, autant nous sommes opposés à ce que cela se traduise par une fusion

de nos missions et à une modification du maillage territorial cher aux contribuables.

En la forme quel n'est pas notre étonnement d'apprendre que des groupes de travail se tiennent pour élaborer la mise en place de tels projets. Dans ces groupes, nous constatons premièrement qu'aucun représentant du personnel n'y figurent. Nous constatons aussi un déséquilibre entre hiérarchie et agent d'exécution. Nous considérons qu'il est pour le moins anormal que de la réflexion de quelques individus qui n'ont pas le recul nécessaire sur l'ensemble du processus, l'on trace l'avenir d'une collectivité.

De même, alors que rien n'est encore acté par des instances officielles, des projets de protocoles circulent, quasiment ficelés avec dans leur contenu quelques anomalies contestables. (Clefs de répartitions de la présence à l'accueil ; pour la FDSU la règle de 50% doit être de mise. Instauration de compétences croisées en accueil second niveau ce qui implique des missions à caractère complexe aux incidences fiscales évidentes).

Cela la FDSU ne l'accepte pas.

Nous revendiquons que dans le cadre de l'hôtel des finances chaque administration gère l'ensemble de ses missions.

De même si depuis maintenant plusieurs mois la FDSU réclame la venue de l'ergonome du ministère, ce n'est pas pour entraver la mise en place de ce dossier, c'est avant tout pour éviter que les agents qui auront à vivre dans ce nouvel espace y soit le moins mal possible. Cela englobe bien évidemment à la fois les problèmes de postures au travail et d'organisation des locaux mais aussi l'organisation du travail et la façon dont le personnel est traité par l'administration. De plus la venue de l'ergonome est désormais une obligation avant toute mise en place de nouvelles structures.

Donc nous redemandons officiellement ici que Madame Gervais puisse venir porter un diagnostic sur les sites de Challans et les Herbiers avant tout démarrage de travaux lourds.

Enfin, sur le site de Challans l'hôtel des finances qui d'après nos informations devrait voir le jour au cours de l'année 2008, appelle de notre part les réserves suivantes :

La direction de la comptabilité publique intégrée à l'hôtel des impôts existant, impose pour son installation, quelques éléments de forme qui nuisent à l'ensemble de la collectivité.

Deux éléments font actuellement l'objet d'un litige avec les agents vivants sur le site. Une pétition a été remise en ce sens à Monsieur le Directeur des services Fiscaux à l'occasion du dernier CTPD tenu le 5 juin dernier.

Le personnel du centre des impôts refuse que des digicodes soient installées à l'entrée de l'escalier qui dessert les étages et dans l'ascenseur. Outre le fait qu'ils n'ont aucune justification au regard des règles de sécurité concernant les locaux de la recette des finances, ils entravent la vie quotidienne des agents et des contribuables qui sont amenés à rencontrer nos services.

Dans un esprit ouvert de dialogue et de bonne gestion il ne nous paraît pas pertinent de s'arquer sur la mise en place d'un tel procédé. De même dans un esprit rationnel de gestion des deniers publics, il ne nous paraît pas pertinent que l'issue de secours de la trésorerie soit placée dans le bureau du receveur. Elle serait bien mieux placée dans le bureau dit de recouvrement plus proche du coin de l'immeuble ce qui réduirait considérablement la coût de fabrication du chemin d'accès.

Enfin il nous paraît tout à fait incongru de ne pas prévoir dans le financement global l'installation souhaitée et nécessaire de toilettes pour handicapés dans le restaurant administratif. Les économies réalisées par les deux points précédents permettraient sans doute de les réaliser.

La FDSU s'opposera à un financement distinct de cet espace.

Bien entendu nous resterons tout aussi vigilants quant à la mise en place du futur site des herbiers.

Pour la FDSU, la qualité des conditions de vie au travail des agents est la priorité.

Vous imposez des réformes dont la pertinence laisse souvent à désirer, il n'est pas question pour nous de vous laisser faire n'importe quoi qui pourrait nuire aux conditions de vie des agents qui servent au quotidien l'Etat et les contribuables.

Enfin pour terminer nous souhaitons réaffirmer ici, la nécessité de nous appuyer plus fortement sur les acteurs spécialisés qui entourent l'organisme d'hygiène et sécurité. Médecin de prévention dont nous revendiquons la création d'un autre poste, Inspecteur d'Hygiène et sécurité, ergonomes, se sont autant de spécialistes qui peuvent nous éviter de mettre les agents du ministère en difficulté dans leur quotidien.

Nous savons désormais le ministère volontairement engagé dans cette voie nous espérons que notre département ne s'y refusera pas.